



# COMMUNE D'IZAOURT

## ***COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2023***

Ouverture de la séance à 18h30  
Secrétaire de séance : Marine LOUBEFOSSE

### Compte-rendu du conseil municipal du 23-11-2022 :

- Approbation par le Conseil Municipal.

### Délibération pour adhésion de commune au S.E.B.C.S.:

- Délibération pour l'adhésion de la commune de Mancieux au Syndicat des Eaux de Barousse, Comminges et Save.

***Votes pour : 10, vote contre : 0, abstention : 0***

### Délibération pour le choix de l'architecte (projet de construction hangar communal):

- Mr BARRAU architecte à Montréjeau (31) demande 7% d'honoraire + suivi des travaux.

***Votes pour : 10, vote contre : 0, abstention : 0***

### Projet construction hangar communal :

- Etude du projet
  - Coût estimatif du projet : 318 000 € HT.
  - Une demande de subvention DETR sera faite avant le 17 février 2023.
  - Plan de financement susceptible d'être subventionné à ≈ 30% DETR, ≈ 20% FAR, FRI (à voir) avec autofinancement et emprunt de la commune.
  - Bornage du terrain fait par le géomètre avec découpage pour récupération du chemin d'accès (les propriétaires du chemin cèdent pour la plus part leur moitié)
  - Début des travaux normalement prévu en septembre/octobre 2023.
- Délibération pour demandes de subventions (projet de construction hangar communal):

***Votes pour : 10, vote contre : 0, abstention : 0***

### Canal de décharge:

- Pour rappel, la commune n'a plus la compétence pour ce canal, c'est maintenant la GEMAPI.
- Réunion d'information avec la GEMAPI la semaine dernière : les analyses sont en cours, le canal n'est pas encore classé, les études ne sont pas encore commencées.

### Maison en péril DOUMENCH:

- Une partie du toit s'est effondrée mettant en péril les toits attenants.
- Le propriétaire et les héritiers restent introuvables.
- La procédure de mise en demeure a changé.
- Une expertise du péril a été faite en urgence, un rapport sera rapidement envoyé permettant la mise en place des nouvelles démarches à entreprendre (gérées par le tribunal administratif de PAU).

### Informations diverses:

- *Contrôle de la salle des fêtes par la commission pompiers : la commune a 36 mois pour mettre la défense incendie du cœur du village aux normes. Le SDIS s'est déplacé sur zone et suggère d'enterrer une cuve au niveau de la place de la Mairie. Le syndicat des eaux est venu voir la faisabilité de l'ouvrage.*
- *En raison d'absence de défense incendie au quartier Castans, une entente avec la SOCLI est en cours pour la cession d'un terrain afin d'y installer une citerne incendie souple.*
- *Devis pour chapeaux des barbecues du théâtre de verdure par l'entreprise DAMETAL, refusé par le Conseil Municipal.*
- *Bon de commande pour la table d'orientation du Maubourg validé.*

Fin de séance à 19h45